

Champollion et le déchiffrement des hiéroglyphes

En 1799, il y a deux cents ans, un événement eut lieu dans un petit village d’Égypte, dont les conséquences allaient bouleverser les fondements mêmes du « savoir accepté » et ouvrir la voie à une compréhension scientifique de l’ancienne civilisation égyptienne. Il s’agit de la découverte de la pierre de Rosette, qui permit au grand philologue et historien français Jean-François Champollion de déchiffrer l’écriture hiéroglyphique. Cette percée, réalisée en 1822, constitue en soi l’une des plus grandes découvertes de l’histoire de la philologie et mérite, ne serait-ce qu’à ce titre, un examen sérieux. Au-delà, cet événement représente un épisode crucial dans l’histoire des conflits culturels.

La controverse était bien définie : la civilisation égyptienne reposait-elle, comme le soutenait l’école britannique, sur un culte de la mort pratiqué par une caste de prêtres utilisant l’écriture hiéroglyphique comme instrument mystique et occulte de leurs rites, ou bien, comme Platon l’a suggéré dans le *Timée*, était-elle basée sur une culture scientifique ? Était-ce une société arriérée sans langage ou possédait-elle une culture dotée d’une langue érudite et appropriée pour la science ?

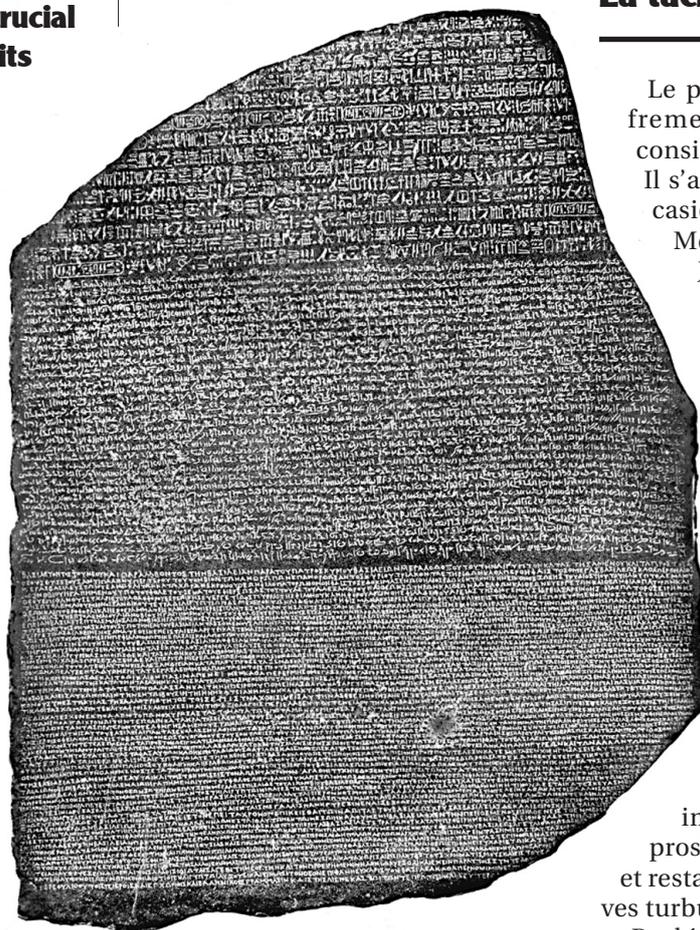
Cette question, soulevée par les Anciens, a resurgi avec la découverte de la pierre de Rosette. En cet été 1799, l’équipe de Pierre Bouchard trouve par hasard une pierre de basalte en effectuant des travaux de fortification à Fort Saint-Julien, dans la ville de Rachid (Rosette), à une cinquantaine de kilomètres d’Alexandrie. La pierre fait 1,20 m de hauteur, 90 cm de largeur et 32 cm d’épaisseur, et porte des inscriptions en trois formes d’écritures différentes : hiéroglyphique, démotique (terme grec pour l’écriture égyptienne à l’usage du peuple) et grecque. La mission envoyée par Napoléon en Égypte en 1798 avait pour

tâche monumentale de décrire, étudier et cataloguer tous les bâtiments, statues et inscriptions trouvés sur place. Les résultats de ces travaux seront publiés à partir de 1809 dans la *Description de l’Égypte*, un ouvrage de dix-huit tomes avec illustrations.

La pierre de Rosette est aussitôt transférée à l’Institut national du Caire, fondé par les Français en 1798, et des copies parviendront à Paris en 1802. Toutefois, peu après la découverte de la pierre de Rosette, les Britanniques infligent une défaite aux Français à Alexandrie et s’approprient, entre autres, l’ensemble du butin qui était dans les mains de la mission française. La pièce la plus convoitée de ce butin est la pierre de Rosette que les Britanniques s’empressent de faire parvenir à Londres pour la confier au British Museum, où elle se trouve d’ailleurs encore à ce jour. De toute évidence les Britanniques espéraient qu’en détenant la pierre, ils pourraient contrôler les recherches – et les chercheurs – sur l’Égypte ancienne. En dépit de leur jalouse surveillance, ils n’y ont pas réussi.

La tâche du déchiffrement

Le premier pas vers le déchiffrement des hiéroglyphiques consiste à traduire le texte grec. Il s’agit d’un décret émis à l’occasion des commémorations à Memphis, en 197-196 avant J.-C., de l’accession de Ptolémée V Epiphane au trône égyptien. L’inscription commence par une louange de Ptolémée V (203-181 avant J.-C.), bienfaiteur des temples égyptiens qui a « *dédié aux temples de ses revenus en argent et en céréales* » et qui a « *engagé de grandes dépenses de façon à pouvoir amener l’Égypte à un état de prospérité et à établir des temples* ». Outre la mise à contribution de sa fortune, il réduisit les impôts pour promouvoir la prospérité, libéra les prisonniers et restaura la paix à la suite de graves turbulences sociales. Ptolémée est présenté comme



La pierre de Rosette découverte en 1799.

↳ un grand homme qui fit prospérer l'économie et régner la justice. Ainsi, annonce le décret, des statues de Ptolémée doivent être érigées dans tous les temples et des festivités inaugurées en son honneur. En outre, les « *prêtres des autres dieux doivent adopter le nom de "prêtres du dieu Epiphane Eucharistos"* ». En conclusion, le texte stipule que ce décret sera inscrit sur des stèles en lettres sacrées, natives et grecques.

Ici, « sacré » se réfère aux hiéroglyphes du haut de la pierre, et « native » au démotique gravé au centre. Il n'était pas évident à l'époque que ces deux textes correspondaient exactement à celui rédigé en grec. En outre, le texte en hiéroglyphes n'était que partiel puisque la pierre était fracturée en haut à droite comme à gauche et que l'on n'a jamais retrouvé les morceaux manquants.

La pierre de Rosette date donc de l'époque où l'Égypte était gouvernée par des étrangers, en l'occurrence par Ptolémée V. Selon la thèse officielle britannique, les hiéroglyphes représentaient des symboles de culte utilisés par les prêtres à l'intention des initiés et que, par la suite, les conquérants étrangers, d'abord grecs puis romains, les auraient adaptés pour exprimer les noms de dirigeants étrangers en attribuant une valeur phonétique à chaque signe hiéroglyphique.

On sait par la littérature classique que de nombreux étrangers installés en Égypte avaient fait usage de cette écriture. Certains documents mentionnent le fait que le Perse Darios, après avoir fait creuser en 517 avant J.-C. un canal entre le Nil et la mer Rouge, érigea des monuments célébrant cet événement en caractères hiéroglyphiques. Après l'époque d'Alexandre le Grand (356-323 avant J.-C.), on trouve encore des références à cette écriture chez certains auteurs grecs du 1^{er} siècle après J.-C., ainsi que chez des auteurs romains. Au 12^e siècle, le moine Tzetzés rapportait que Chérémon, un savant alexandrin ayant vécu au 1^{er} siècle de notre ère, avait rédigé un traité sur les hiéroglyphes et savait traduire ces textes en grec. Vers l'an 200, Clément d'Alexandrie rédigea une œuvre importante sur cette écriture, en apportant l'explication la plus complète. Horapollon fut aussi l'auteur d'un traité sur le sujet, qui aurait été écrit en égyptien puis traduit en grec

par un certain Philippe. Hérodote fait également de nombreuses références aux écritures anciennes. Selon Tacite, lorsque Germanicus Cæsar se rendit à Thèbes, il demanda à un vieux prêtre de lui lire le texte hiéroglyphique d'un monument qui avait trait à Ramsès, roi d'une dynastie éloignée.

Les auteurs grecs mentionnent trois types d'écritures : hiéroglyphique, hiératique (forme cursive des hiéroglyphes) et démotique, toutes utilisées, sous-entendent-ils, pour la même langue. Champollion nous rappellera que Clément d'Alexandrie avait écrit que « *même en son temps, ceux qui parmi les Égyptiens recevaient de l'instruction, apprenaient les trois genres d'écritures égyptiennes* ». [Précis du système hiéroglyphique, p. 321.] La connaissance des hiéroglyphes disparut au fur et à mesure que la langue et l'écriture étaient remplacées par le grec, puis le copte et enfin l'arabe. Lors de l'évangélisation de l'Égypte par les chrétiens grecs du 1^{er} au 3^e siècle, la population autochtone adopta leur écriture en attribuant des lettres grecques aux sons du copte. Comme il manquait de lettres grecques pour certains sons coptes, sept lettres supplémentaires furent inventées.

À la fin du 3^e siècle de notre ère, l'écriture hiéroglyphique n'était plus utilisée. Le copte, resté langue de l'Église, allait progressivement disparaître de l'usage courant à partir de la conquête de l'Égypte par les Arabes, en 641. Au 5^e siècle, le copte ne sera parlé qu'en Haute-Égypte, l'arabe – la langue de l'Islam – étant la langue d'État, de l'administration et de l'ensemble de la population musulmane.

Pendant la Renaissance européenne, avec la remise en valeur

de l'enseignement des Anciens, on s'intéressa de nouveau à l'Égypte et à sa civilisation. En 1419, un voyageur florentin trouva un manuscrit grec de Horapollon sur les hiéroglyphes et le ramena en Italie où il fut copié, diffusé et étudié en profondeur. Les hiéroglyphes, même si l'on n'en comprenait pas le sens, exercèrent une influence indéniable sur les arts visuels de l'époque (consulter Erik Iversen, 1963). Au 17^e siècle, Athanasius Kircher, un professeur allemand exerçant à Rome et correspondant de Leibniz, tenta de déchiffrer les inscriptions des obélisques ramenés à Rome par les empereurs et que le pape Sixte V fit dresser sur des places publiques. Kircher, tout comme Jablonsky, examina les anciennes inscriptions hiéroglyphiques en cherchant des comparaisons avec le copte. Il soupçonna bien l'existence d'un lien entre le copte et les hiéroglyphes, mais sans parvenir à comprendre les caractères, les jugeant de nature ésotérique et cabalistique.

Les questions soulevées sur les hiéroglyphes par les premiers chercheurs concernaient la nature même de cette écriture. S'agissait-il d'une écriture « muette », sans relation avec une langue parlée, ou bien d'une écriture idéographique faite d'images dont chacune représente un mot, une idée ou un objet ? A moins que ce ne soit un langage symbolique ou encore un alphabet phonétique dans lequel chaque pictogramme correspond à un son...

Avec la découverte de la pierre de Rosette, les recherches concernant ces questions se poursuivirent avec une intensité nouvelle, d'autant plus que le texte trilingue laissait espérer l'existence d'une réponse. Dans la seconde moitié du 18^e siècle, Georges

« L'histoire a la mémoire longue »

Lors de la reddition française en 1801, les savants français refusèrent de livrer aux Anglais le fruit de leur travail. Le naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire s'exprima ainsi : « *Sans nous, ce matériel est une langue morte que ni vous, ni les vôtres [les Anglais] ne pouvez comprendre. Plutôt que d'autoriser une telle iniquité, et de laisser faire une spoliation proche du vandalisme, nous détruirons tout ce qui nous appartient, nous l'éparpillerons dans les sables de la Libye, nous le jetterons dans la mer nous brûlerons toutes ces richesses. Il est de notoriété publique que vous désirez vous les attribuer. C'est bien, mais sachez que l'histoire a la mémoire longue : vous aussi serez coupables d'avoir brûlé une bibliothèque, d'Alexandrie !* » (cité par Richard Lebeau dans l'introduction aux *Lettres de Champollion en Égypte*.)

Zoëga, un érudit danois, pense que les inscriptions à l'intérieur d'ovales – les cartouches – représentent le nom propre d'un roi, d'un dieu ou d'un individu de rang élevé. Dans la version hiéroglyphique de la pierre, le cartouche est un ovale fermé avec une ligne perpendiculaire à l'extrémité droite. Dans l'écriture démotique, le cartouche prend la forme d'un ovale ouvert, semblable à des parenthèses.

Le pas suivant était, à l'évidence, d'isoler les cartouches en supposant que celui comportant le nom de Ptolémée serait celui qui apparaîtrait le plus souvent. Déjà en 1802, Silvestre de Sacy, philologue et professeur d'arabe au Collège de France, ainsi que le savant suédois Johann David Åkerblad (1763-1819) avaient tenté de déchiffrer certains cartouches en démotique. De Sacy fut le premier, comme l'admettra Champollion, à déterminer des groupes de caractères dans la version démotique correspondant à des noms propres grecs et à se rendre compte de leur nature alphabétique. Åkerblad alla plus loin puisqu'il réussit, en les comparant avec les noms propres du texte grec, à identifier les caractères phonétiques du démotique.

Le curieux Dr Young

Parmi ceux qui se sont efforcés de déchiffrer le nom de Ptolémée sur la pierre de Rosette, on trouve le savant britannique Thomas Young (1773-1829). Médecin et physicien, Young est affecté à la Royal Society en 1802, trois ans après la découverte de la pierre, et en deviendra membre à part entière en 1804. Il avait étudié différentes langues orientales mais il n'était cependant pas philologue. Malgré cela, il se voit confier la tâche de déchiffrer les hiéroglyphes. En 1814, J.W. Bankes découvre à Philæ un obélisque de Ptolémée IX, comportant un texte bilingue – en grec et en écriture hiéroglyphique – dont il transmettra aussitôt une copie à Young. Le nom de Ptolémée doit sans aucun doute y figurer. La même année, un ami de Young, sir W. Rouse Boughton, met à sa disposition un papyrus qu'il avait trouvé à Louxor, comportant un texte démotique. En outre, Young peut consulter quand il le désire la pierre de Rosette au Bri-



Figure 1.
a) Le cartouche du nom Ptolémée en hiéroglyphes sur la pierre de Rosette.
b) Les lettres P (à gauche) et T en démotique, selon Åkerblad.
c) La version démotique du nom Ptolémée.
d) La lettre en démotique correspondant, selon Champollion, au carré en hiéroglyphes.
e) Le cartouche du nom Cléopâtre en hiéroglyphes.
f) Caractère en démotique négligé à tort par Young.

tish Museum de Londres. On peut donc s'attendre à ce qu'il découvre la clef de cette curieuse écriture.

Alors que Young dispose de tous les moyens matériels nécessaires, y compris des copies d'autres textes hiéroglyphiques et papyrus, Jean-François Champollion se voit systématiquement refuser cette aide. Même le professeur de Champollion, Silvestre de Sacy, tente de l'écarter des recherches. Dans une lettre adressée à Young et datée du 20 juillet 1815, de Sacy écrit : « Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne pas trop communiquer vos découvertes à Champollion. » Et voilà comment il justifie cela : « Il se pourrait faire qu'il prétendît ensuite à la priorité. » [Précis, pp. 422-423.] En effet, Champollion devra attendre quatre longues années avant de recevoir une copie de l'inscription de Philæ.

En dépit de tous ces avantages, Young ne réussit pas à déchiffrer la pierre de Rosette et cela en grande partie à cause de sa méthode empirique. D'abord, Young compte le nombre de fois qu'un mot donné – par exemple « roi » – revient dans le texte grec. Ensuite, il cherche dans le texte démotique les mots apparaissant le même nombre de fois pour enfin conclure qu'il avait

identifié la version démotique du mot « roi ». Toutefois, il ne parvint pas à déchiffrer quoi que ce soit.

En ce qui concerne le nom « Ptolémée », on retrouve le même manque de rigueur méthodologique. En essayant de déchiffrer sur la pierre de Rosette (Figure 1a) le nom qu'il suppose être Ptolémée, Young déclare ceci : « [...] le petit carré et le demi-cercle correspondent invariablement aux lettres P et T qu'Åkerblad avait identifiées dans le démotique. » (La figure 1b montre les lettres P et T en démotique selon Åkerblad ; la figure 1c montre la version démotique du nom « Ptolémée ».) Comme le fera remarquer Champollion dans son Précis, si Young a raison en ce qui concerne le demi-cercle, par contre le carré ne correspond jamais au P d'Åkerblad dans aucun des nombreux manuscrits que le chercheur français a pu consulter, mais plutôt au signe donné dans la figure 1d. Pour Champollion, le carré représente la lettre P « par la seule raison que le P du nom hiéroglyphique de Cléopâtre était aussi exprimé par ce même caractère, le carré ». (Figure 1e.)

Après avoir deviné ces deux lettres, Young affirme que le troisième élément (celui qui ressemble à un nœud, figure 1f) n'est « point essen-

tiellement nécessaire » puisqu'il est souvent omis dans l'écriture hiéroglyphique et jamais présent dans la version démotique de « Ptolémée ». Là aussi, Champollion relève l'erreur de Young : sur les nombreux monuments comportant le nom de Ptolémée en hiéroglyphes, il ne l'a trouvé omis qu'une seule fois ; il est seulement parfois déplacé et mis après la figure du lion. De plus, Champollion explique que ce signe n'est jamais omis dans les versions démotiques.

Dans ses recherches sur le nom « Ptolémée », Young attribue à la figure du lion les syllabes OLE. Comme le note Champollion, le chercheur britannique est obligé de lui attribuer deux syllabes parce qu'il a nié toute signification au signe précédent. Pour l'élément suivant, Young choisit MA correspondant au mot copte pour « lieu » ou « place » ainsi qu'à la lettre M d'Åkerblad. Champollion proteste à nouveau que rien dans les autres textes ne permet de l'affirmer, bien que ce signe doive représenter le son M. Ensuite, pour les deux plumes tournées vers la droite, Young prend I ou E et il les compare aux trois lignes parallèles apparaissant dans la version démotique du nom. Pour terminer, il affirme que le fruit recourbé doit signifier « grand » et lui attribue le son OSCH ou OS. Champollion, par contre, est convaincu que ce signe n'exprime jamais l'idée de « grand ». Il lui attribuera par la suite le simple son S, terminaison que l'on retrouve également dans bien d'autres noms en latin.

Après Ptolémée, Young s'essaie au nom de Bérénice. S'il a réussi à deviner quelques caractères du mot Ptolémée (Ptolemaios), il n'aura pas ici le même bonheur. Ayant obtenu la copie d'un cartouche de la grande porte du sud à Karnac (Figure 2), il maintient encore une fois qu'il s'agit d'un mélange de signes syllabiques et alphabétiques qu'il compare « à ce mélange badin de mots et de choses avec lequel on amuse quelquefois les enfants ». Le premier caractère, dit-il, ressemble à une corbeille qui se dit BIR. Il estime que l'ovale ressemblant à un œil sans pupille représente un A (ou E, en copte) et que la ligne brisée signifie « de » et correspond au son N. Le petit marchepied, juge-t-il, est superflu et l'oie doit représenter KE ou KEN. Il est évident que le chercheur britannique procède sans méthode,



Thomas Young (1773-1829). Il avait étudié différentes langues orientales mais il n'était cependant pas philologue. Malgré cela, il se voit confier la tâche de déchiffrer les hiéroglyphes.

sans hypothèse, et que ses tentatives de déchiffrement sont ainsi, dès le départ, vouées à l'échec (Figure 3).

Après cet effort, Young jette l'éponge. Certes, il publiera les « résultats » de ses travaux dans l'article sur l'Égypte paru dans l'*Encyclopedia Britannica* de 1818, mais il ne tentera plus de déchiffrer d'autres noms en hiéroglyphes, malgré l'abondance des spécimens dont il dispose. La question qui vient à notre esprit est : pourquoi ? Pourquoi insiste-t-il tant sur le fait que les hiéroglyphes auraient été utilisés phonétiquement *uniquement* dans le cas des noms propres de dirigeants étrangers ? Pourquoi, avec autant de soutien politique et académique, abandonne-t-il ses recherches ? Peut-être en perd-il simplement l'envie car, il est vrai, il ne brûle pas de la même passion que Champollion. Ou bien, ce qui est plus probable, il sait qu'il lui manque la rigueur méthodologique de ce dernier.

Même E.A. Wallis Budge, un défenseur de Young, doit prendre note dans son histoire officielle de la pierre de Rosette (commandée par le British Museum) de la curieuse décision de Young. Budge écrit : « [Young] dit lui-même que "la poursuite de l'application de la même méthode à d'autres monuments aurait permis de récupérer tout l'alphabet". Il est impossible de ne pas se demander pourquoi [...] il n'a pas continué à appliquer sa méthode à [d'autres] cartouches [...] ». [Budge, p. 208.]

Certains pensent aussi que Young aurait délibérément échoué dans sa tentative afin de « prouver » qu'un tel alphabet n'existait pas.

Dans l'*Encyclopedia Britannica* de 1818, Young présente ce qu'il prétend être sa découverte du système hiéroglyphique. Cependant, Champollion écrit que les quelques intuitions de Young ne constituent pas une véritable découverte : « Une découverte véritable, ce serait d'avoir



Figure 2. Le cartouche du nom Bérénice.

lu ce nom hiéroglyphique, c'est-à-dire d'avoir fixé la valeur propre à chacun des caractères qui le composent, et de telle manière que ces valeurs fussent applicables partout où ces mêmes caractères se présentent. » [Précis, p. 22.]

La force de l'hypothèse

Ce qui frappe le plus dans la lecture des lettres de Champollion, c'est la passion qui l'animait. C'est grâce à quinze ans de travail acharné, jour après jour, que Champollion a pu accomplir sa découverte.

Depuis son enfance, Jean-François, né le 23 décembre 1790 à Figeac (Lot), a la passion d'apprendre, surtout ce qui a trait à l'Égypte. Il aura la bonne fortune de recevoir une éducation classique, supervisée par son frère aîné, Jean-Jacques, dit « le Figeac ». Leur père, libraire ambulante et bibliophile à Figeac, dispose d'une imposante bibliothèque. Encore très jeune, Jean-François dévore les livres et manifeste sa soif de savoir. Après avoir reçu d'un ami un lot de livres, Jean-François s'exclame : « *En principe, tout ce dont rien n'est compris m'intéresse. A part l'hébreu, le syriaque, le sanscrit, le tartar, le chinois, le perse et surtout les langues anciennes m'intéressent.* »

En 1799, Jean-Jacques engage pour son frère un précepteur, le père dom Calmels, qui lui apprend le grec et le latin. A partir de 1801, Jean-François s'installe à Grenoble où son frère dirige personnellement ses études. Un an plus tard, à l'école de l'abbé Dussert, il commence l'étude de l'hébreu et son professeur lui permet l'année suivante d'étudier l'arabe, le syriaque, le chaldéen (araméen) et le copte, qui deviendra sa passion.

Avec ces solides bases dans les langues anciennes, Jean-François peut commencer la lecture des classiques dans leur langue originale que ce soit la Bible ou des auteurs comme Hérodote, Strabon, Plutarque, Horapollon et Clément d'Alexandrie qui tous avaient écrit sur l'Égypte. En 1807, installé à Paris avec son frère, il fréquente le Collège de France et l'École des langues orientales où il poursuit ses études d'hébreu, d'arabe, de perse, de syriaque, de chaldéen et de copte. Il est passionné par tout

Page 33. Pl. II.

Signes Hiéroglyphiques.		Valeur selon M ^r Young.	Valeur selon mon Alphabét.
1.		BIR	B
2.		E	R
3.	*	I	I. È. AI.
4.	*	N	N
5.		inutile	K
6.		KE. KEN	S
7.		MA	M
8.		OLE	L
9.	*	P	P
10.		inutile	Ô. OU
11.		OS. OSCH.	S
12.	*	T	T
13.		OU	KH. SCH
14.	*	F	FV
15.		ENE	T

4
 3
 1
 2

Figure 3. Planche II du Précis de Champollion montrant les valeurs attribuées par Young aux signes hiéroglyphiques par rapport à celles trouvées par Champollion.

ce qui a trait à l'Égypte. En 1809, il se jette sur le premier tome de la *Description de l'Égypte*, une œuvre magnifique réunissant les travaux des savants ayant participé à l'expédition d'Égypte de Napoléon.

Doué pour les langues, leur étude est, pour Champollion, avant tout un jeu. Son approche est diamétralement opposée à celle d'un académicien formaliste. Il s'amuse d'ailleurs beaucoup. Par exemple, lorsqu'il apprend l'arabe, il porte des vêtements arabes et se fait appeler « *el-Seghir* », ce qui veut dire « le jeune » en arabe. Une autre forme de jeu consiste pour lui à comparer

différents alphabets : le syriaque, l'araméen et l'hébreu, qu'il compare ensuite au copte, etc.

Enfant, il est fasciné par la façon dont différents peuples d'une même région du monde ont découvert différentes écritures qui, néanmoins, comportent quelques similitudes. C'est le cas, par exemple, de l'étrusque, une langue qui n'avait pas été déchiffrée. Et comme toujours pour Jean-François, un sujet qui l'intéresse devient un objet d'étude pendant des années. Ainsi, il s'investira à fond dans ses recherches sur les Etrusques et, à l'âge de 18 ans, il écrit à son frère : « *Les Etrusques* »

« m'occupent en ce moment, langue, médailles, pierres gravées, monuments, sarcophages, tout se grave dans ma tête ; et pourquoi ? parce que les Etrusques viennent d'Égypte. Voilà une conclusion qui ferait sauter au plancher tous vos érudits enfarinés de grec et de latin ! Cependant j'ai des preuves monumentales. »

Il apparaît clairement que Champollion n'avait aucun respect pour les « vérités établies ». Au contraire, depuis toujours, il est motivé par la recherche de la vérité et non par la reconnaissance ou les honneurs.

Il aime donc tout ce qui est égyptien, mais avant tout le copte. Dans une lettre à son frère en 1809, il affirme : « Je me livre entièrement au copte. Je veux savoir l'égyptien comme mon français parce que sur cette langue sera basé mon grand travail sur les papyrus égyptiens. [...] Mon copte va toujours son train et j'y trouve vraiment de grandes jouissances car tu dois bien penser que de parler la langue de mes chers Aménophis, Sethosis, Ramsès, Thoutmosis, n'en est pas une petite. [...] Quant au copte, je ne fais que cela. Je ne rêve que copte, je ne fais que cela. Je ne rêve que copte, égyptien. [...] Je suis si Copte que pour m'amuser je traduis en copte tout ce qui me vient à la tête ; je parle copte tout seul (vu que personne ne m'entendrait). C'est le vrai moyen de me mettre mon égyptien pur dans la tête. [...] Selon moi, le copte est la plus parfaite et la plus raisonnée langue connue. »

Déjà à l'âge de 11 ans, au moment où la nouvelle de la découverte de la pierre de Rosette se répand parmi les cercles orientalistes, Jean-François prend une décision fondamentale : c'est lui qui va déchiffrer les hiéroglyphes. En janvier 1806, il écrit à son frère à propos de l'Égypte : « Je veux faire de cette antique nation une étude approfondie et continue. L'enthousiasme où la description de leurs monuments énormes m'a porté, l'admiration dont m'ont rempli leur puissance et leurs connaissances, vont s'accroître par les nouvelles notions que j'acquerrai. De tous les peuples que j'aime le mieux, je vous avouerai qu'aucun ne balance les Égyptiens dans mon cœur. »

Lorsque le maire de Grenoble entend Champollion (âgé alors de 15 ans) discuter avec son fils de questions de botanique, il lui demande s'il veut étudier les sciences naturelles :



Jean-François Champollion (1790-1832). Déjà à l'âge de 11 ans, au moment où la nouvelle de la découverte de la pierre de Rosette se répand parmi les cercles orientalistes, Jean-François prend une décision fondamentale ; c'est lui qui va déchiffrer les hiéroglyphes.

« Non Monsieur, répond Champollion, je veux consacrer ma vie à la connaissance de l'antique Égypte. » Complètement absorbé par cette idée, il n'aurait pu réussir sans cet engagement passionné que renforcent ses nouvelles connaissances. Bientôt, il fait connaître ses propres conceptions sur le sujet. Quelques semaines avant de partir pour Paris, il soumet à l'Académie des arts et sciences de Grenoble un mémoire sur les recherches qu'il a conduites, intitulé *Essai de description géographique de l'Égypte avant la conquête de Cambyse*. Six mois plus tard, il sera élu membre correspondant de cette académie et, en 1809, il est nommé professeur adjoint d'histoire ancienne à l'université de Grenoble. A l'âge de 20 ans, il donne un cours intitulé « Antiquité du monde et les origines de l'homme, réflexions critiques sur les historiens de tous les temps et de toutes les nations ».

Pendant ces années à Paris et à Grenoble, Champollion étudie les langues d'Égypte, parmi lesquelles certains dialectes, et travaille sur un livre de grammaire copte. Il s'attaque aussi à des textes hiéroglyphiques, dont une copie de la pierre de Rosette, mais pas seulement. A l'opposé de Young, Champollion a étudié d'autres sources avant de disposer d'une copie de la célèbre pierre, les abordant comme il l'avait fait tout jeune pour les différents alphabets.

Il compare l'écriture démotique de la pierre de Rosette à d'autres inscriptions sur papyrus. Même s'il ne peut pas vraiment les lire, il tente d'identifier les traits et signes les plus simples de cette écriture. D'après le récit d'Hérodote, il sait qu'il faut la lire de droite à gauche.

Il compare aussi les trois écritures que les Grecs avaient évoquées : démotique, hiératique et hiéroglyphique (Figure 4ab). Il fait, par exemple, une étude comparative de textes provenant du *Livre des Morts* en écriture hiéroglyphique et hiératique. En même temps, il s'intéresse à tous les autres documents que des amis ou associés peuvent lui fournir. Chaque nouveau tome de la *Description de l'Égypte* offre de nouveaux documents à examiner. C'est ainsi qu'en comparant signe par signe le texte du *Livre des Morts* avec les figures reproduites dans la *Description de l'Égypte*, il arrive à sa première percée en 1821.

Champollion émet l'hypothèse qu'il s'agit de trois écritures pour une même langue, ne différant que par la forme des signes : les hiéroglyphes étaient utilisés pour les écrits sacrés ciselés dans la pierre (comme l'indique le décret grec gravé sur la pierre de Rosette), le hiératique était une forme cursive du hiéroglyphique utilisé pour écrire sur le papyrus, et le démotique était, comme sa racine grecque « *demós* »



Figure 4. a) Texte en écriture hiératique (en haut) et sa transposition en hiéroglyphes. b) Exemple d'écriture démotique. c) Tableau établi par Champollion comparant les signes en hiéroglyphes purs, en hiéroglyphes linéaires, en hiératique et en démotique.

l'indique, utilisé par le peuple.

En été 1821, Champollion écrit que « l'écriture hiératique n'était qu'une simplification du système hiéroglyphique », que l'on doit considérer comme « une tachygraphie des hiéroglyphes ». Pour lui, le démotique fut la dernière étape. Il établit un tableau comparatif de trois cents signes, dans les trois systèmes d'écriture, pour en démontrer l'unité (Figure 4c). Là encore, Champollion suit la méthodologie qu'il avait développée dans sa jeunesse. Sur la base de son étude minutieuse des caractéristiques des trois écritures, il expérimente son système en prenant un mot en démotique, le transcrivant ensuite en hiératique puis en hiéroglyphes. Il reproduit ainsi le système interne de correspondances.

Lorsqu'en août 1821, il présente un exposé sur l'écriture hiératique devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, il croit alors que la nature des écritures est fondamentalement idéographique, c'est-à-dire que les signes représentent des idées ou des objets et non des sons. Comme il l'écrira plus tard dans sa *Lettre à M. Dacier*, il a montré dans ses travaux sur le hiératique et

le démotique qu'ils n'étaient pas entièrement alphabétiques, mais souvent aussi idéographiques, comme les hiéroglyphes eux-mêmes, « peignant tantôt les idées et tantôt les sons d'une langue ». [Précis, p. 41.]

Champollion avait déjà soupçonné que les hiéroglyphes étaient de nature phonétique, sans pouvoir le déterminer avec certitude. L'important, c'est qu'il ne se préoccupe pas de déchiffrer seulement un nom mais plutôt de découvrir le fonctionnement du système. Il entend d'ailleurs élaborer une théorie générale du système hiéroglyphique.

Pour déterminer si le système est de nature symbolique, idéographique ou phonétique, il utilise une hypothèse cruciale formulée en décembre 1821. Revenant à la pierre de Rosette, il se dit que si les signes étaient des idéogrammes – chaque signe représentant un objet, une action ou une idée – alors il devrait y avoir autant de signes hiéroglyphiques que de mots dans le texte grec. Il compte 486 mots dans le texte grec et s'attend à en trouver moins dans le texte hiéroglyphique, puisqu'il en manque une bonne partie. Au contraire, il en compte 1 419.

Il est donc impossible que chaque signe hiéroglyphique soit un idéogramme.

Ensuite, il décompose chaque élément et trouve 166 signes ou traits simples, envisageant la possibilité que ce soient des signes phonétiques. Cependant, avec toutes les connaissances linguistiques qu'il possède, il lui paraît clair qu'un alphabet ne peut avoir 166 lettres correspondant chacune à un son articulé du langage. Il suppose en outre que l'usage des voyelles était réduit puisqu'il en était ainsi pour la plupart des autres langues de la région.

Etant donné que les hiéroglyphes ne peuvent être ni strictement idéographiques ni strictement phonétiques, Champollion est ouvert à d'autres possibilités et imagine, par exemple, qu'ils puissent être une combinaison des deux.

Entre-temps, il poursuit ses travaux sur les noms inscrits dans les cartouches. Pour ce qui est des cartouches de l'ère grecque et romaine, il était généralement admis que les prêtres égyptiens avaient attribué une valeur phonétique aux signes hiéroglyphiques – considé-

rés comme secrets, symboliques et mystiques – de façon à exprimer les noms de dirigeants étrangers comme Ptolémée et autres, mais que, par ailleurs, ces signes n’avaient pas de valeur phonétique.

En 1822 paraît le cinquième tome de la *Description de l’Égypte*, avec de bonnes reproductions de la pierre de Rosette. Jusque-là, Champollion ne disposait que de copies comportant des imprécisions. Il s’attaque donc au cartouche signifiant Ptolémée, s’exerçant à le transcrire du démotique en hiératique, puis en hiéroglyphes. A sa grande satisfaction, sa version correspond bel et bien à la forme figurant sur la pierre de Rosette.

A partir des cartouches en démotique, il déduit les valeurs alphabétiques du nom de Ptolémée qui figure aussi sur un papyrus récemment mis à sa disposition. Considérant qu’en langue grecque, les noms de Ptolémée et Cléopâtre partagent plusieurs sons, il les examinera tous deux en démotique et relèvera en effet des signes similaires (**Figure 5ab**). Il avait reçu la version démotique du nom de Cléopâtre sur le papyrus dit de Casati. Constatant qu’un nom étranger peut être écrit de manière alphabétique en démotique, il en conclut qu’il devait exister également une série de hiéroglyphes phonétiques. Pour le prouver, il aurait suffi d’« avoir sous les yeux deux noms propres, écrits en hiéroglyphes purs ». Malheureusement, le texte de la pierre de Rosette (à cause de ses fractures), ne contient que le seul nom de Ptolémée.

En janvier 1822, il reçoit une copie de l’obélisque dédié à Cléopâtre, trouvé sur l’île de Philæ, comportant un texte bilingue en grec et en hiéroglyphes, sur lequel il peut isoler le nom de Cléopâtre. En comparant les deux noms, Champollion constatera facilement que certains signes sont identiques, notamment ceux représentant P, T, O, L et E (**Figure 5cd**) : « J’ai avancé de mon côté que le carré était la lettre P, par la seule raison que le P du nom hiéroglyphique de Cléopâtre (Pl. I, 5) était aussi exprimé par ce même caractère. » [Précis, p. 23.] Il détermine que la lettre T est représentée par le segment de sphère, « parce que, dans tous les textes hiéroglyphiques, l’article féminin de la langue égyptienne, T, est rendu par ce segment de sphère ». Il avait établi,

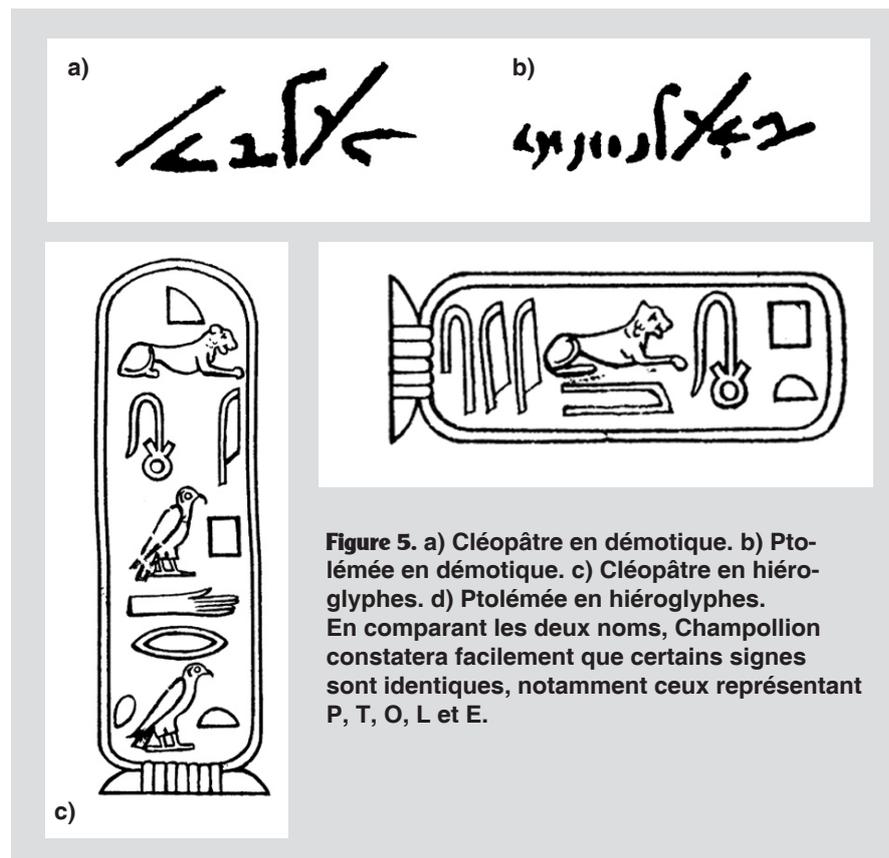


Figure 5. a) Cléopâtre en démotique. b) Ptolémée en démotique. c) Cléopâtre en hiéroglyphes. d) Ptolémée en hiéroglyphes. En comparant les deux noms, Champollion constatera facilement que certains signes sont identiques, notamment ceux représentant P, T, O, L et E.

après avoir étudié de manière intensive les cartouches en écritures hiératique et hiéroglyphique, que ce signe accompagne un nom de femme, et le nomme « déterminatif ». Grâce à sa connaissance du copte – la « langue égyptienne » – il savait que T était la marque du féminin. Cependant, en comparant les noms de Ptolémée et de Cléopâtre, il remarque que dans le second, le T est représenté par une main ouverte. Il suppose alors qu’il peut exister plus d’un signe pour représenter le même son. Autrement dit, il existe des *homophones* dans l’écriture hiéroglyphique.

Le troisième signe du nom Ptolémée, jugé « point essentiellement nécessaire » par Young, devait correspondre à O « parce qu’il est aussi le quatrième signe du nom hiéroglyphique de Cléopâtre ». Le signe suivant – le lion – devait être L, « étant aussi le second signe du nom hiéroglyphique de Cléopâtre ». Quant au M, il l’a reconnu du fait que « tous les autres éléments qui forment le nom de Ptolémée étant bien fixés, ce signe devait en être forcément le M ». Les deux plumes ou feuilles devaient être « un caractère complexe formé de la duplication de la feuille simple, qui est une voyelle brève » représentant le H grec (eta) et ailleurs

les diphtongues AI, EI, etc. Le dernier signe sera, pour Champollion, un S qui termine les noms propres grecs, comme Ptolemaios.

Ayant déchiffré ces deux noms, Champollion établit les valeurs phonétiques de douze signes (A, AI, E, K, L, M, O, P, R, S, T). S’il peut les appliquer à d’autres noms, il est convaincu que les correspondances seront incontestables. Rassemblant des cartouches reproduits dans d’autres documents, y compris le Tome III de la *Description de l’Égypte*, il réussira à lire d’autres noms de dirigeants grecs et romains, découvrant au fur et à mesure d’autres lettres. Ainsi, il déchiffrera les noms de Bérénice, Alexandre, Philippe, Arsinoé, Auguste, Tibère, Caius, Claudius, Néron, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, l’impératrice Sabine, ainsi que les surnoms Alexandre, Néocésar, Germanicus, Dacicus, et même le titre impérial « autocrate ».

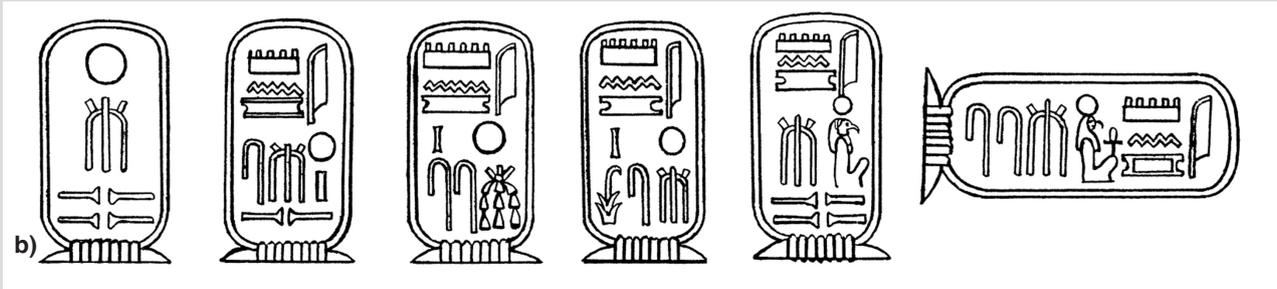
Il étudie en même temps d’autres documents, parmi lesquels le zodiaque de Dendérah. Il remarque que chaque nom d’étoile est suivi d’une petite étoile et comprend alors que celle-ci fait office de symbole, indiquant que le nom en question est celui d’une étoile ou d’une constel-



Figure 6. a) Le cartouche du nom Ramsès trouvé sur un bas-relief à Abou Simbel.

b) Différents cartouches représentant tous le nom Ramsès.

En examinant ce cartouche, Champollion identifie un signe ressemblant au Soleil qui se dit *Ra* en copte. Il rapproche le Ra du S et émet l'hypothèse que la lettre manquante, un signe à trois jambages, pourrait être un M. Cela donnerait « Ramsès » et donc il ne s'agirait pas d'un nom d'un dirigeant de l'ère grecque ou romaine mais d'un pharaon appartenant aux plus anciennes dynasties égyptiennes.



lation. En somme, c'est un déterminatif, tout comme le segment de sphère désigne une femme.

Bien qu'il ait déchiffré des noms suivant un système phonétique, il croit toujours, comme il l'écrira en 1822, que les trois écritures sont de nature idéographique. Evoquant dans son *Précis* cette conviction antérieure, il affirme : « *J'ai persisté dans cette fausse route jusqu'au moment où l'évidence des faits m'a présenté l'écriture égyptienne hiéroglyphique sous un point de vue tout à fait inattendu, en me forçant, pour ainsi dire, de reconnaître une valeur phonétique à une foule de groupes hiéroglyphiques compris dans les inscriptions qui décorent les monuments égyptiens de tous les âges.* » [Précis, p. 299.]

C'est donc en 1822 qu'il doit se rendre à l'évidence. Un de ses amis, l'architecte Nicolas Huyot, lui présente des reproductions de bas-reliefs provenant du temple d'Abou-Simbel et contenant deux cartouches. Les noms inscrits ne correspondent à aucun de ceux qu'il a déjà déchiffrés, tous des souverains grecs ou romains. A part le S, les autres signes lui sont inconnus. En examinant le premier signe du premier cartouche (Figure 6a tirée des *Noms propres de souverains égyptiens* de Champollion), Champollion se dit qu'il ressemble au Soleil qui se dit *Ra* en copte. Il rapproche le Ra du S et émet l'hypothèse que la

lettre manquante, un signe à trois jambages, pourrait être un M. Cela donnerait « Ramsès » et donc il ne s'agirait pas d'un nom d'un dirigeant de l'ère grecque ou romaine mais d'un pharaon appartenant aux plus anciennes dynasties égyptiennes.

Non content de ce résultat étonnant, il décide d'appliquer ses nouvelles découvertes au cartouche suivant, dans lequel il reconnaît deux lettres : M et S (Figure 7). Vient ensuite la figure d'un ibis. De ses lectures sur l'histoire égyptienne, il sait que l'ibis était le symbole de Thot, le dieu de l'écriture et inventeur des hiéroglyphes. Il suppose donc que le

nom contenu dans le cartouche est Thoutmès (ou Thoutmosis). Cela confirmera aussi son hypothèse sur Ramsès.

Il poussera alors plus loin ses recherches. Examinant l'extérieur des cartouches, il trouve le signe à trois jambages qui, dans les deux autres noms, devrait représenter le M, à côté du signe qu'il attribuait à S (Figure 8). Il suppose que les deux ensemble représentent la syllabe MS, MIS, MISE qui pourrait être liée au verbe copte signifiant « donner naissance ». Reprenant la pierre de Rosette, il réussit à trouver cette même combinaison de sons. Etudiant alors le texte grec à la recherche d'un mot évoquant l'idée de la naissance, il trouve une référence aux « célébrations d'anniversaire de naissance ». Dès lors, il sait qu'il vient de réaliser une percée.

« Je tiens l'affaire ! »

A ce point, selon les biographes de Champollion, il bondit hors de la maison, traverse la rue en courant jusqu'à l'Institut de France et se précipite dans le bureau de son frère, criant « *Je tiens l'affaire !* ». Champollion est fou de joie. Il a enfin décrypté ce système d'écriture, après des années d'étude et de concentration. Maintenant, il a vraiment découvert la clef permettant de

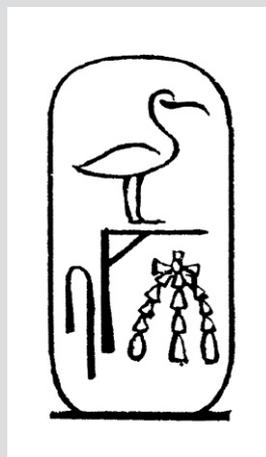


Figure 7. Le cartouche de Thoutmosis.

percer les mystères de cette langue égyptienne qu'il aime tant, et de lire ce que ses interlocuteurs des temps anciens – Thoutmosis, Ramsès et les autres – ont écrit.

Champollion présentera les résultats partiels de son travail dans *La lettre à M. Dacier*, qu'il lit devant l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres le 27 septembre 1822. Après avoir décrit le processus l'ayant permis de déchiffrer les noms appartenant aux périodes grecque et romaine, Champollion annonce que « *l'usage d'une écriture auxiliaire destinée à représenter les sons et les articulations de certains mots, précéda en Egypte la domination des Grecs et des Romains* ». Il en veut pour preuve que si les Egyptiens n'avaient inventé que plus tard une écriture phonétique, ils auraient imité les alphabets grec et romain, ce qu'à l'évidence ils ne firent pas. En outre, écrit-il, « *j'ai la certitude que les mêmes signes hiéroglyphiques-phonétiques employés pour représenter les sons des noms propres grecs ou romains, sont employés aussi dans des textes hiéroglyphiques gravés fort antérieurement à l'arrivée des Grecs en Egypte, et qu'ils y ont déjà la même valeur représentative des sons ou des articulations, que dans les cartouches gravés sous les Grecs et sous les Romains* ». [Précis, p. 79.]

Dans cette même *Lettre à M. Dacier*, Champollion identifie ainsi succinctement le principe de l'alphabet hiéroglyphique : « *On conçoit donc que les Egyptiens voulant exprimer, soit une voyelle, soit une consonne, soit une syllabe d'un mot étranger, se soient servis d'un signe hiéroglyphique exprimant ou représentant un objet quelconque dont le nom, en langue parlée, contenait ou dans son entier, ou dans sa première partie, le son de la voyelle, de la consonne ou de la syllabe qu'il s'agissait d'écrire.* » [Précis, p. 51.]

Ainsi, le signe pour « bouche », dont le nom en copte est *Ro*, représenterait la lettre R ; une main ouverte, dite *Tot*, représenterait un T, et ainsi de suite.

Champollion ne s'arrête pas là : « *J'oserais dire plus : il serait possible de retrouver, dans cette ancienne écriture phonétique égyptienne, quelque imparfaite qu'elle soit en elle-même, sinon l'origine, du moins le modèle sur lequel peuvent avoir été calqués les alphabets des peuples d'Asie occi-*

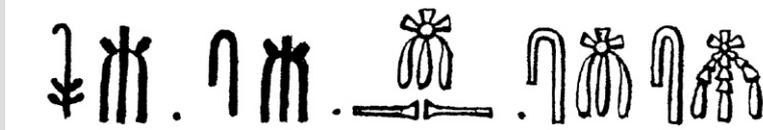


Figure 8. Examinant l'extérieur des cartouches, il trouve le signe à trois jambages qui, dans les deux autres noms, devrait représenter le M, à côté du signe qu'il attribuait à S. Il suppose que les deux ensemble représentent la syllabe MS, MIS, MISE qui pourrait être liée au verbe copte signifiant « donner naissance ».

dentale, et surtout ceux des nations voisines de l'Egypte. Si vous remarquez en effet, Monsieur, 1) que chaque lettre des alphabets que nous appelons hébreu, chaldaique et syriaque, porte un nom significatif, noms fort anciens puisqu'ils furent presque tous transmis par les Phéniciens aux Grecs lorsque ceux-ci en reçurent l'alphabet ; 2) que la première consonne ou voyelle de ces noms est aussi, dans ces alphabets, la voyelle ou la consonne que la lettre représente, vous reconnaîtrez avec moi, dans la création de ces alphabets, une analogie parfaite avec la création de l'alphabet phonétique égyptien. » [Précis, p. 80.]

Dans ce premier énoncé de sa découverte, Champollion se contentera d'exprimer sa conviction selon laquelle l'écriture hiéroglyphique comportait une écriture phonétique depuis les temps les plus reculés. Ce n'est qu'en 1824, dans son *Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens*, qu'il élaborera sa « *théorie générale du système hiéroglyphique* » et qu'il présentera le déchiffrement des noms des pharaons et dieux appartenant à l'ère ancienne, comme Ramsès et Thoutmosis.

Le Précis de Champollion

Dans l'introduction, Champollion annonce qu'il va démontrer, explicitement « *contre l'opinion de M. le docteur Young* », les points suivants :

« 1. Que mon alphabet hiéroglyphique s'applique aux légendes royales hiéroglyphiques de toutes les époques ;

« 2. Que la découverte de l'alphabet phonétique des hiéroglyphes est la véritable clef de tout le système

hiéroglyphique ;

« 3. Que les anciens Egyptiens l'employèrent à toutes les époques, pour représenter alphabétiquement les sons des mots de leur langue parlée ;

« 4. Que toutes les inscriptions hiéroglyphiques sont, en très grande partie, composées de signes purement alphabétiques, et tels que je les ai déterminés ;

« 5. Je chercherai à connaître la nature des diverses sortes de caractères employés simultanément dans les textes hiéroglyphiques ;

« 6. Enfin, j'essaierai de déduire de toutes ces propositions une fois prouvées, la théorie générale du système hiéroglyphique, [...] [qui] nous donnera bientôt l'intelligence pleine et entière de tous les textes hiéroglyphiques. »

Ce *Précis* est un véritable chef-d'œuvre.

Ayant démontré l'utilisation phonétique des hiéroglyphes pour écrire des noms étrangers, à l'époque des Grecs et des Romains, Champollion suppose que les mêmes signes doivent avoir une valeur phonétique dans d'autres mots. Il les applique d'abord aux formes grammaticales, ensuite aux noms des rois égyptiens de toutes les époques et, enfin, aux noms des pharaons.

Il démontre comment l'écriture hiéroglyphique peut représenter un nom soit de façon symbolique, soit de façon figurative, soit de façon phonétique. Par exemple, le dieu Amon, dieu suprême de Thèbes, était représenté de manière figurative par une image de lui (**Figure 9a**, tiré du *Tableau général* de Champollion), de manière symbolique par un obélisque (**Figure 9b**) et aussi de manière phonétique (**Figure 9c**). Quant au dieu Râ (ou Rê), roi de Thèbes, il peut

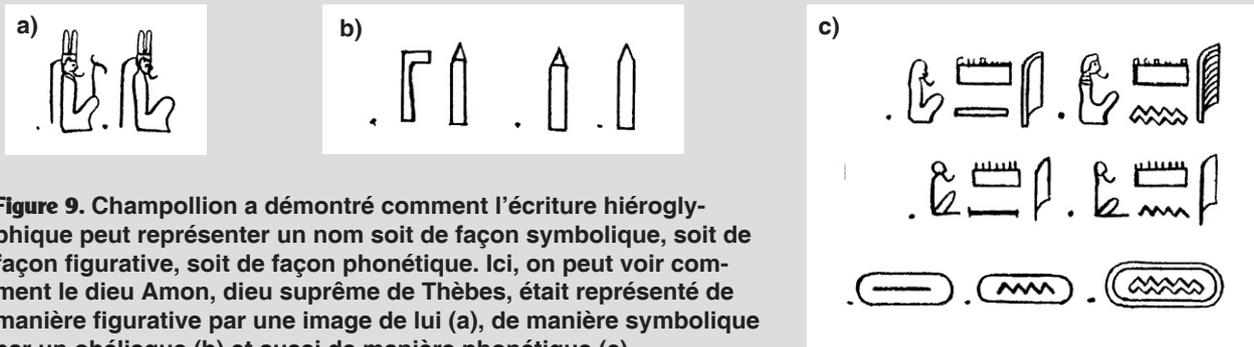


Figure 9. Champollion a démontré comment l'écriture hiéroglyphique peut représenter un nom soit de façon symbolique, soit de façon figurative, soit de façon phonétique. Ici, on peut voir comment le dieu Amon, dieu suprême de Thèbes, était représenté de manière figurative par une image de lui (a), de manière symbolique par un obélisque (b) et aussi de manière phonétique (c).

être représenté comme un disque rouge avec une ligne perpendiculaire en-dessous (**Figure 10a**). Le nom est figuratif dans la mesure où il dépeint le Soleil, qui se dit en égyptien Rê, mais il est aussi phonétique puisque le disque solaire, Rê, est également la lettre R, et la ligne en-dessous représente la voyelle E. Comme on le voit sur la **figure 10c**, on peut aussi écrire ce nom phonétiquement avec une bouche (Ro) et un bras étendu (la voyelle E).

En déchiffrant les noms des pharaons de l'Égypte ancienne, ainsi que les inscriptions indiquant leur généalogie, Champollion réussit à confirmer la chronologie des dynasties telle que l'ont présentée Manéthon, Hérodote et Diodore de Sicile – fait dont il ne sous-estime pas l'importance. Il écrira : « J'ai donc dû conclure, et j'ai conclu avec toute raison, de ces faits si nombreux et si évidents,

d'abord que l'usage de l'écriture phonétique égyptienne, dont j'ai publié, le premier, l'alphabet, dans ma Lettre à M. Dacier, remontait à l'antiquité la plus reculée ; et en second lieu, que le système d'écriture hiéroglyphique, regardé jusqu'ici comme purement formé de signes qui représentent des idées et non des sons ou des prononciations, était, au contraire, formé de signes dont une très grande partie exprime les sons des mots de la langue parlée des Égyptiens, c'est-à-dire de caractères phonétiques ». [Précis, p. 298.]

Le chercheur français est pleinement conscient des implications de sa percée pour toutes les études égyptiennes : « Ces faits détruisent, il est vrai, tous les systèmes avancés jusqu'ici sur la nature de l'écriture hiéroglyphique égyptienne ; ils frappent de nullité toutes les explications de textes ou de monuments égyptiens

hasardées depuis trois siècles ; mais les savants feront facilement, en faveur de la vérité, le sacrifice de toutes les hypothèses énoncées jusqu'ici, et qui sont en contradiction avec le principe fondamental que nous venons de reconnaître ; et tous les regrets, s'il en est à cet égard, doivent diminuer et même cesser entièrement, à mesure qu'on appréciera avec plus de soin et à leur seule valeur les résultats des travaux des modernes qui se sont livrés à l'étude des inscriptions hiéroglyphiques, en partant du principe absolu que l'écriture sacrée des Égyptiens était uniquement composée de signes d'idées, et que ce peuple ne connut d'écriture alphabétique, ou des signes de sons, que par les Grecs seulement. J'avais longtemps aussi partagé cette erreur. » [Précis, p. 299.]

Les éléments du système

Dans sa présentation systématique de l'écriture hiéroglyphique, Champollion catalogue 864 formes de signes, où l'on trouve des représentations d'objets physiques (corps célestes, animaux, plantes, etc.), de formes géométriques et d'êtres fantastiques (des corps humains unis aux têtes d'animaux). Presque toutes les figures sont dessinées de profil, pour indiquer dans quel sens il faut lire l'inscription : si elles sont tournées vers la gauche, il faut lire de gauche à droite, et inversement. Certaines inscriptions se lisent verticalement (par exemple sur les obélisques).

Comparant l'égyptien au chinois, Champollion fait remarquer que les monosyllabes du second

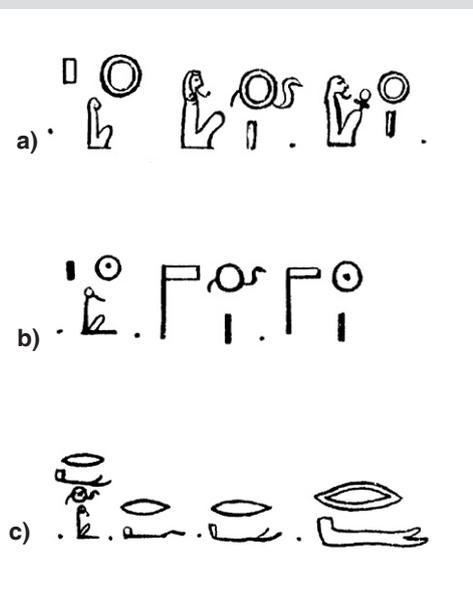


Figure 10. Ici, il s'agit du dieu Râ (ou Rê), roi de Thèbes. Il peut être représenté comme un disque rouge avec une ligne perpendiculaire en-dessous (a). Le nom est figuratif dans la mesure où il dépeint le Soleil, qui se dit en égyptien Rê, mais il est aussi phonétique puisque le disque solaire, Rê, est également la lettre R, et la ligne en-dessous représente la voyelle E. Comme on le voit sur en (c), on peut aussi écrire ce nom phonétiquement avec une bouche (Ro) et un bras étendu (la voyelle E).

se terminent par des voyelles ou des diphtongues, contrairement à l'égyptien. Les Chinois ont donc été conduits à représenter par des caractères représentatifs d'objets un certain nombre de ces syllabes. Par contre, écrit-il, l'inventeur de l'alphabet hiéroglyphique a dû analyser les monosyllabes égyptiens, pour séparer les sons de consonnes de ceux de voyelles, repérant le nombre des uns et des autres, auxquels il attribua alors des signes. Ces caractères n'étaient pas arbitraires mais, comme il l'avait laissé entendre dans sa *Lettre à M. Dacier*, représentaient le son initial du mot, dont l'image servait de caractère : « Une voix ou une articulation peut avoir pour signe l'image d'un objet physique dont le nom, dans la langue parlée, commence par la voix ou l'articulation qu'il s'agit d'exprimer [...] » [Précis, p. 363.]

Champollion met au point tout un tableau pour illustrer cela : ainsi un aigle, dit *Akhôm* ou *Ahôm* en égyptien, représente la lettre A ; une casquette, dite *Berbé*, représente B ; le genou, dit *Ke'li*, représente la lettre K, une lionne, *Laboi*, un L, etc. [Précis, pp. 360-361.] Un seul son peut donc être représenté par plusieurs images différentes. Et dans chaque cas, les caractères peuvent avoir une fonction phonétique, figurative et symbolique. Ainsi, en effet, « l'écriture hiéroglyphique est un système complexe, une écriture tout à la fois figurative, symbolique et phonétique, dans un même texte, une même phrase, je dirais presque dans le même mot. » [Précis, p. 375.]

Les fonctions figurative et symbolique sont évidentes non seulement pour les noms propres mais dans toute la langue. Par exemple, le mot *hêt* signifie « cœur », et par extension esprit ou intelligence. Pour exprimer l'idée de « craintif », on dit « petit cœur » ; « patient » se dit « cœur pesant » ou « lent de cœur » ; « orgueilleux » se dit « cœur haut » ; « indécis » se dit « ayant deux cœurs », « obstiné » est exprimé par « cœur fermé » ; « repentant » par « mangeant son cœur », etc. [Précis, p. 336.]

La grande œuvre de Champollion développe aussi les relations entre les trois formes d'écriture égyptienne – hiéroglyphique, hiératique et démotique – que Clément d'Alexandrie avait cataloguées et

expliquées. Champollion soutient que le hiéroglyphique est la plus ancienne et servait avant tout pour les inscriptions sur les monuments publics destinés à perdurer. A mesure que s'imposait la nécessité d'une forme d'écriture plus pratique, le hiératique a été développé comme tachygraphie des hiéroglyphes. Cette écriture, utilisée aussi par les prêtres sur papyrus, reprend les fonctions figurative, symbolique et phonétique. Le démotique, selon Champollion, fut le dernier à se développer ; il est presque entièrement phonétique, n'utilisant des caractères symboliques que pour représenter les dieux et les objets sacrés. Selon lui, « ces trois systèmes d'écriture, si étroitement liés entre eux, furent usités à la fois et dans toute l'étendue de l'Égypte ». Il affirme que « toutes les classes de la nation employaient l'écriture démotique à leur correspondance privée et à la rédaction des actes publics et privés qui réglaient les intérêts des familles ». [Précis, p. 423.]

Les conclusions du *Précis* donnent le coup de grâce au mensonge britannique selon lequel le système hiéroglyphique avait un usage occulte réservé à une élite restreinte. Champollion écrit : « Il est également certain, contre l'opinion commune, que l'écriture hiéroglyphique, c'est-à-dire le système sacré, le plus compliqué des trois, était étudiée et comprise par la partie la plus distinguée de toutes les castes de la nation, loin d'être, comme on l'a dit si souvent, une écriture mystérieuse, secrète, et dont la caste sacerdotale se réservait la connaissance, pour la communiquer seulement à un très petit nombre d'initiés. Comment se persuader, en effet, que tous les édifices publics fussent couverts intérieurement et extérieurement d'une quantité innombrable d'inscriptions en caractères sacrés, si ces caractères n'étaient compris que par quelques adeptes ? »

On trouve ainsi des inscriptions en hiéroglyphes sur toutes sortes de supports, du métal le plus précieux au bois le plus commun, sur des amulettes de terre cuite sans émail ou sur celles de riche matière. Etant donné la nature très systématique et assez simple de l'alphabet, « l'étude elle-même de cette écriture ne dut présenter que bien peu de difficultés ». [Précis, p. 425.]

Dès qu'ils ont été exposés dans la

Lettre à M. Dacier, les résultats des années de travail de Champollion ont provoqué une controverse dans toute l'Europe. L'école britannique se rangea résolument contre lui, répandant des calomnies pour le diffamer. En Allemagne, les frères Humboldt, Alexandre et Guillaume, se joignirent à Jean Letronne et Silvestre de Sacy (qui était revenu sur sa position antérieure), de même que Dacier, Fourier et d'autres, pour prendre la défense de Champollion. Mais la campagne de dénigrement ne s'arrêta pas pour autant.

Ce n'est qu'en 1866 que les conclusions de Champollion recevront confirmation, suite à la découverte d'un autre texte en hiéroglyphes, le décret de Canopus. Quand celui-ci a été déchiffré avec succès grâce au système de Champollion, le doute n'était plus permis : Champollion avait raison. ■

Bibliographie

Jean-François Champollion, *Lettre à M. Dacier*, in *Précis du Système Hiéroglyphique des Anciens Egyptiens ou Recherches sur les éléments premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes*.

_____, *Lettres à son frère, 1804-1818*, Pierre Vaillant (L'Asiathèque, 1984).

_____, *Lettres et journaux écrits pendant le voyage d'Égypte*, recueillis et annotés par H. Hartleben (Christian Bourgeois Editeur, 1986).

_____, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie, en 1828 et 1829* (Genève : Slatkine Reprints, 1973).

_____, *Textes fondamentaux sur l'Égypte ancienne*, par Christian Jacq (La Maison de Vie, 1996).

Jean Lacouture, *Champollion, Une vie de lumières* (Grasset, 1988).

E. A. Wallis Budge, *The Rosetta Stone* (Dover Publications, 1989).

_____, *An Egyptian Hieroglyphic Dictionary*, 2 tomes. (New York : Dover Publications, 1978).

_____, *The Egyptian Book of the Dead (The Papyrus of Ani) : Egyptian Text, Transliteration, and Translation* (New York : Dover Publications, 1967).

Erik Iversen, *The Myth of Egypt and Its Hieroglyphs in European Tradition* (Copenhagen, and Princeton University Press reprint edition, 1993).

Hermann Grapow, *Die Bildlichen Ausdrücke des Ägyptischen vom Denken und Dichten einer Altorientalischen Sprache* (Darmstadt).